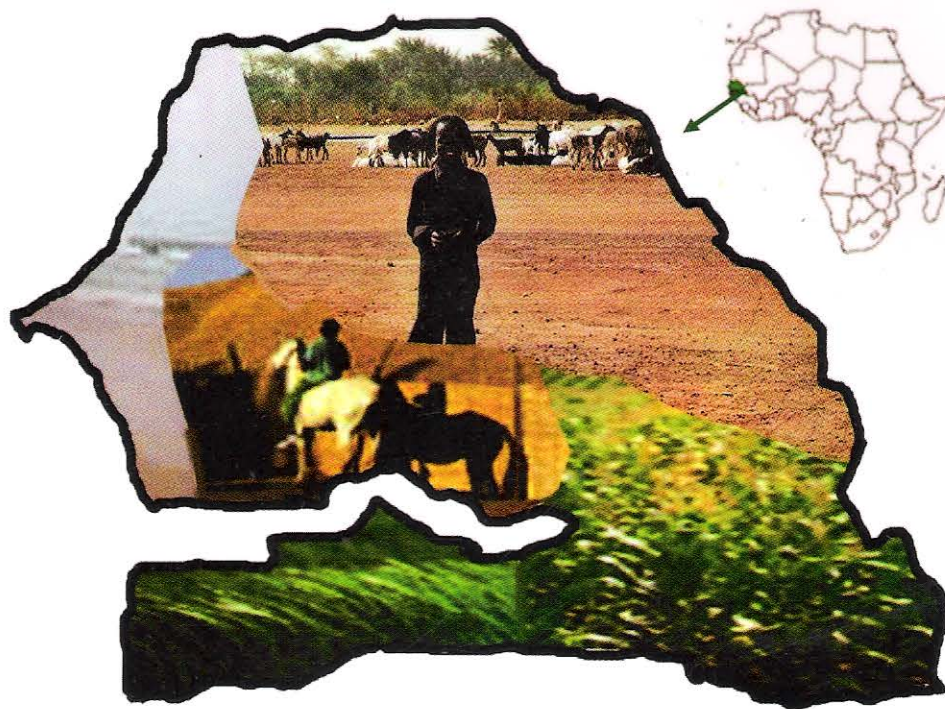


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE



# SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SÉNÉGAL

Edition 2005

Directeur Général, Directeur de Publication :	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale :	Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales :	Ibrahime SARR
Directeur du Management du Système d'Information Statistique :	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation d'Harmonisation, de Coordination et de Coopération Internationale :	E.Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE :

Abdou Salam Thiam -- Hamidou Bâ -- Mamadou Ndao – Sitapha Diamé – Momar Ballé Sylla – Mme Aïssatou Guèye Thiam -- Mbacké Bâ -- Bakary Djiba

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rue de Diourbel X Rue de Saint Louis Point E Dakar. B.P. 116 Dakar R.P --

Tél. : (221) 824 03 01 (221) 825 33 32 (221) 825 00 50 Fax : 824 90 01

Site Internet : [www.ansd.org](http://www.ansd.org) e-mail : [statsenegal@yahoo.fr](mailto:statsenegal@yahoo.fr)

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers



<b>COMITE DE REDACTION</b>	
<b>CHAPITRES</b>	<b>REDACTEURS</b>
<b>0. PRESENTATION DU PAYS</b>	<b>Coordination: E.H. MALICK DIAME – MORY DIOUSS</b>
<b>1. DEMOGRAPHIE</b>	Mme Vénus Sarr Thiaw
<b>2. EDUCATION</b>	Atoumane Ndiaye
<b>3. EMPLOI</b>	M. Papa Ibrahima Sylmang Sène
<b>4. SANTE</b>	Binta Mbow
<b>5. ASSISTANCE</b>	Mme Salimata Diallo Seck
<b>6. AGRICULTURE</b>	Ousseynou SARR / Issa Wade
<b>7. ENVIRONNEMENT</b>	Mam Siga Dia
<b>8. ELEVAGE</b>	Ousseynou SARR / Mamadou Cissé
<b>9. PECHE MARITIME SENEGALAISE</b>	MME Astou Ndiaye
<b>10. TRANSPORT</b>	Papa Seyni THIAM / Sylvain Pierre Ndione
<b>11. TOURISME</b>	Papa Seyni THIAM / Mme Rama Fall Gaye
<b>12. JUSTICE</b>	Mme Fatou Faye Mbessane
<b>13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS</b>	Amadou Bamba DIOP
<b>14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE</b>	Maxime NAGNONHOU / Sylvain Pierre Ndione
<b>15. INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	Amadou BAO / Mbaye GUEYE
<b>16. COMMERCE EXTERIEUR</b>	Daouda Balle
<b>17. COMPTES ECONOMIQUES</b>	Insa Sadio
<b>18. PRIX</b>	Antoine Sanka
<b>19. FINANCES PUBLIQUES</b>	Abou Aw / Mamadou Cissé



**Mise à jour : février 07**

## II. EDUCATION

### INTRODUCTION

La déclaration universelle des droits de l'homme indique clairement que l'éducation est un droit pour toute personne. On comprend que la plupart des organismes internationaux qui travaillent dans le domaine de l'enfance et/ou de la jeunesse lui accordent une importance capitale. C'est un facteur favorisant l'épanouissement dans tous les domaines de la vie des êtres humains. A l'image des organismes internationaux, notre pays accorde le sérieux requis à l'éducation. Cette part d'importance se ressent même à travers les efforts qui sont consentis au niveau du budget. Dans la même lancée, on constate la mise en œuvre de politiques de développement du secteur éducation avec la mise en œuvre du Plan de Développement de l'Education et de la Formation (PDEF) qui en est à sa deuxième phase d'application. Ce plan est une résultante des travaux qui ont abouti au plan décennal pour l'éducation et la formation notamment la déclaration mondiale de l' « Education pour tous », les Etats généraux de l'éducation et de la formation et les colloques de Kolda et de Saint Louis.

Nous résumerons les informations recueillies au niveau du Portail de l'Education<sup>6</sup> à travers les points suivants : la Petite enfance et la maternelle, l'enseignement élémentaire, l'enseignement moyen, l'enseignement secondaire. Concernant le niveau supérieur, on se contentera des données disponibles à l'UCAD.

### I - LA PETITE ENFANCE

D'après les normes de l'UNESCO, la petite enfance englobe normalement les enfants âgés de 0 à 6 ans mais avec une flexibilité afin de permettre une adaptation des différents indicateurs relatifs à cette population aux différents pays. Son éducation constitue pour le gouvernement sénégalais une priorité qui est traduite par la création d'un ministère spécialement chargé de la petite enfance.

#### I-1 EFFECTIFS DES ELEVES

##### I-1a Répartition Géographique

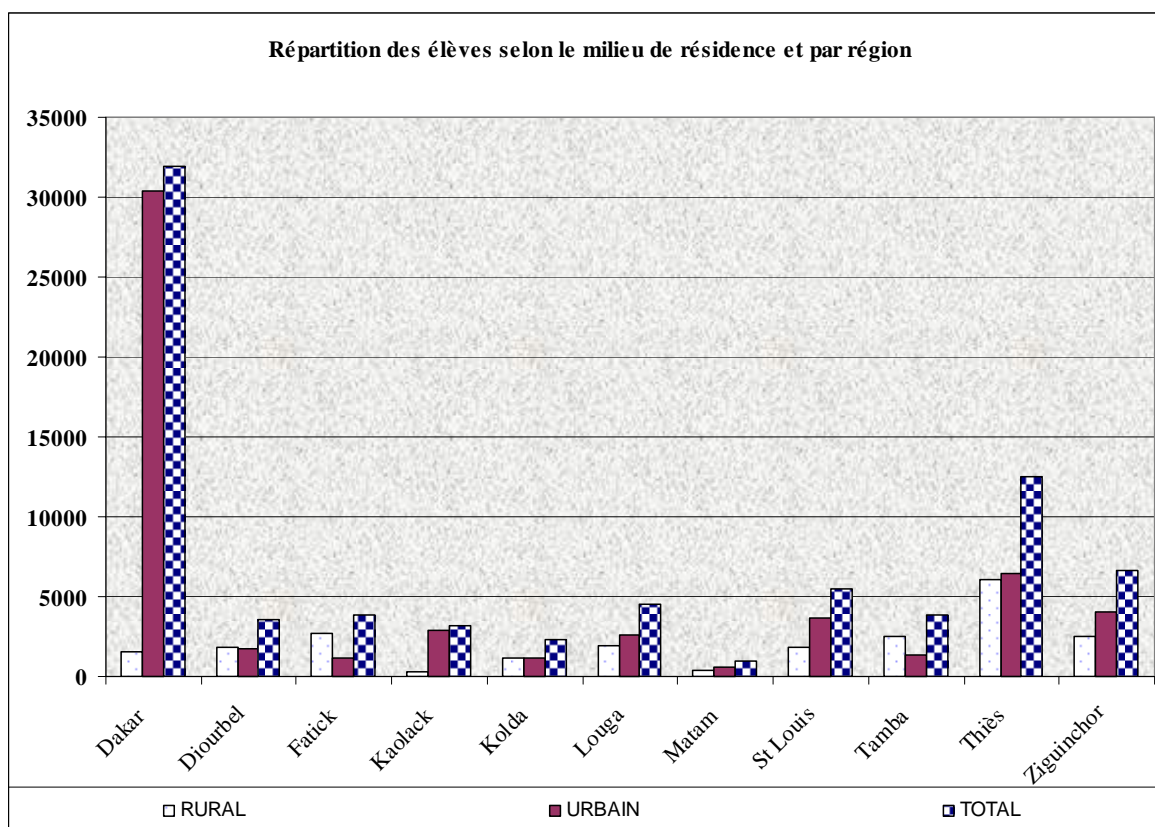
Les statistiques de l'éducation en 2005 donnent un effectif total de 78 812 enfants inscrits officiellement dans le préscolaire y compris la Petite enfance. Pour les régions de Dakar et Thiès, on enregistre plus de la moitié de l'effectif total soit 44 423 élèves ce qui représente en terme relatif 56,4 %. La région de Ziguinchor est la troisième de par l'importance de son effectif (8%) derrière Dakar (40%) et Thiès (16%). Elle est suivie de près par Saint-Louis (7%) et Louga (6%).

Dans la majorité des régions les élèves sont des citadins sauf pour Fatick et Diourbel où les effectifs du milieu rural sont légèrement supérieurs. Au niveau national, on compte 56 106 élèves dans le milieu urbain dont 30 380 rien qu'à Dakar (soit 54 %) et 6 445 (soit 11%) et 4 083 (soit 7%) respectivement à Thiès et Ziguinchor.

---

<sup>6</sup> [www.education.gouv.sn](http://www.education.gouv.sn)

**Graphique n° 3.1 : Répartition des élèves selon le milieu de résidence et par région**

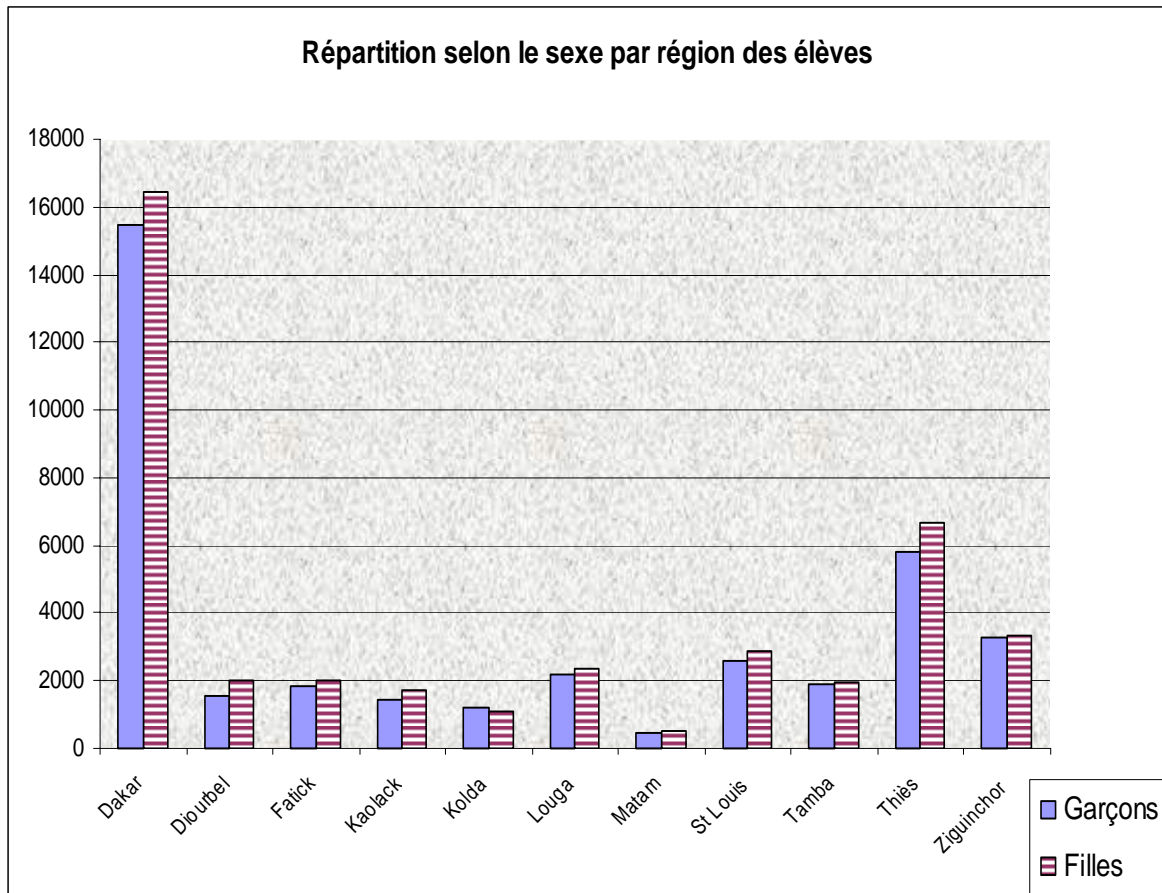


Au niveau national, l'effectif global a connu une croissance de 43,7 % entre les années académiques 2003-2004 et 2004-2005. On note que pour les régions seules Kaolack et Thiès ont des taux de croissance inférieurs au taux national et que pour la région de Fatick l'effectif a été multiplié par cinq environ (397%) et par trois pour Matam (255%).

### I-1b Répartition par Sexe et par Âge

La distribution par sexe et par âge montre que de plus en plus la présence des filles est dominante dans les effectifs des petites classes. Aussi constate-t-on que sur les 78 812 élèves de la petite enfance nous avons 41 069 filles ce qui représente en terme relatif plus de 52 %. Cette présence dominante au niveau national se confirme au niveau régional, exception faite pour la région de Kolda où le nombre de garçons est supérieur à celui des filles.

**Graphique n° 3.2 : Répartition des élèves selon le sexe et par région**

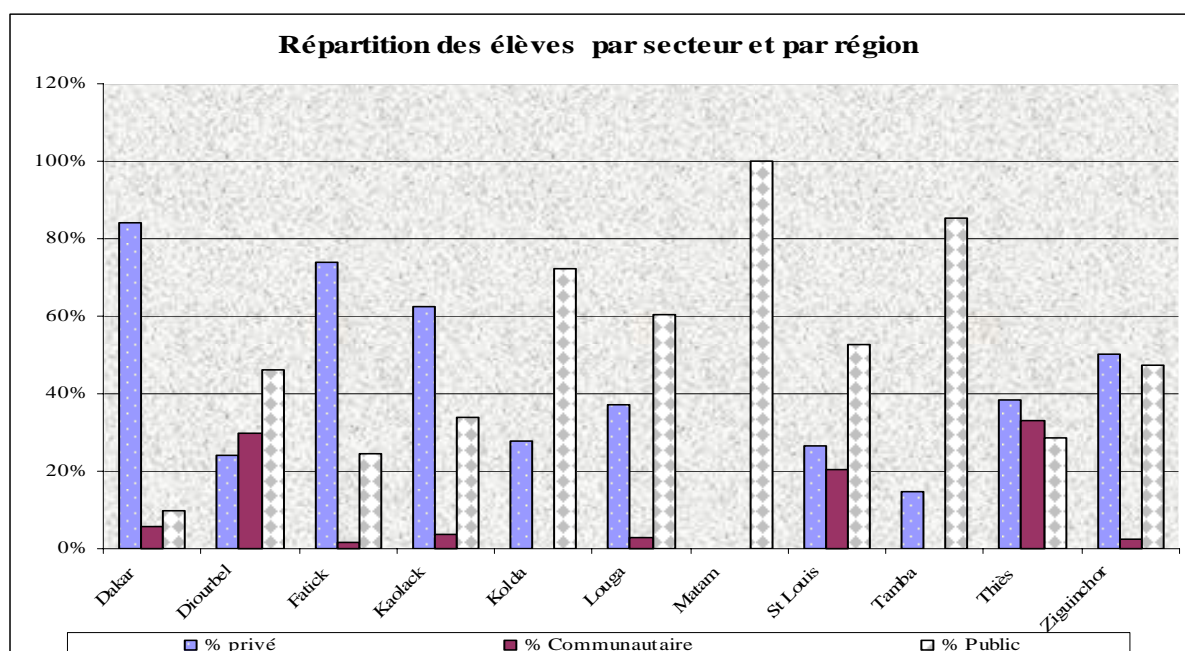


Par rapport à la répartition par âge des élèves on peut noter qu'une bonne partie des élèves de la petite enfance est en avance sur leur cursus normal. En effet la tranche d'âge normale est 3 – 6 ans ; mais on a enregistré pour l'année académique 2004 – 2005, 26 889 élèves de moins de 3 ans et 51 913 pour la tranche d'âge 3 – 6 ans. De fait on a un pourcentage de 34 % d'élèves qui ont de fortes chances d'être en avance sur leur cursus scolaire normal en arrivant au niveau de l'élémentaire.

### I-1c Répartition par secteur

Dans le système scolaire sénégalais on compte principalement pour la petite enfance trois types d'établissement : public, privé et communautaire. Aussi les chiffres montrent que le secteur privé draine près de 57 % des élèves au niveau national, le communautaire concerne 11 % et le secteur public englobe 32 %. Ainsi le même constat est fait au niveau des régions telles que Dakar (84%), Thiès (38%), Ziguinchor (50%), Fatick (74%) et Kaolack (62%) où le secteur privé est le plus fréquenté.

**Graphique n° 3.3 : Répartition des élèves selon le secteur et par région**



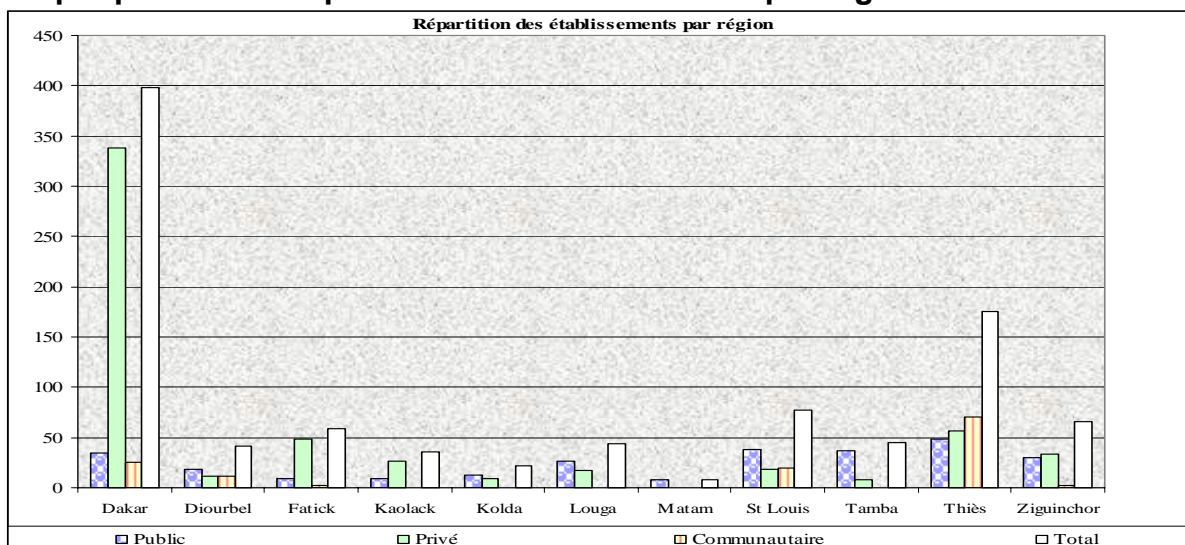
## I-2 INFRASTRUCTURES ET PERSONNELS ENSEIGNANTS

### I-2a Les infrastructures

Les établissements recueillant les élèves suivent dans une certaine mesure la répartition de ces derniers. En effet on constate qu'à Dakar, Thiès, Ziguinchor, Fatick et Kaolack les écoles privées sont les plus nombreuses comme il en était avec la répartition des élèves selon les statuts : privé, public ou communautaire. On dénombre ainsi à Dakar 338 écoles privées qui représentent en chiffre relatif près de 85 %.

A Fatick on en a un peu plus de 81 %, et à 75 % Kaolack. Le ratio nombre d'élèves par section qui est de 27,1 montre que les élèves sont encore en surnombre dans les classes par rapport aux normes en vigueur. Avec 22,6 élèves par section, Fatick enregistre la valeur minimale des ratios et le maximum est obtenu dans la région de Tambacounda avec 36,8 élèves par section.

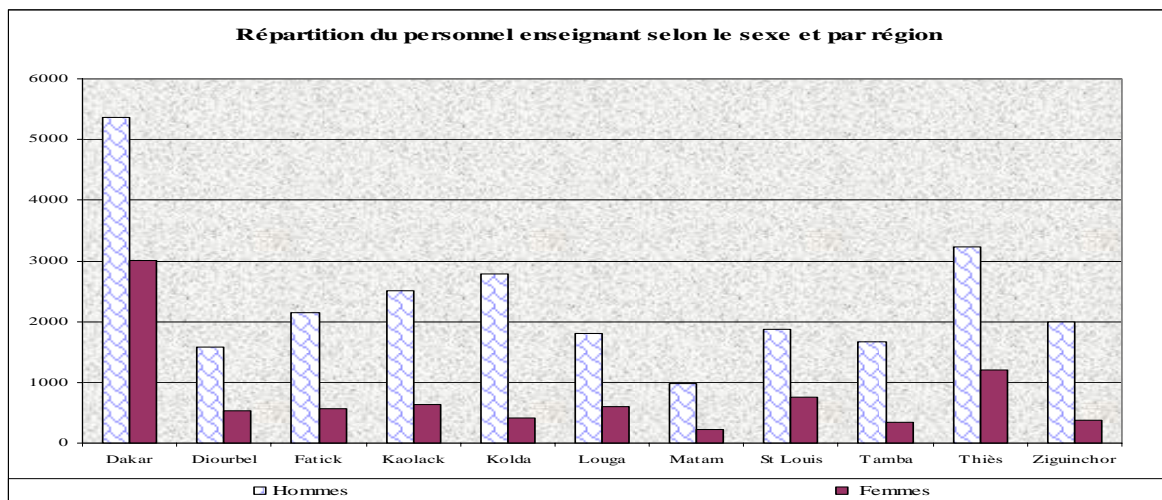
**Graphique n° 3.4 : Répartition des établissements par région**



## I- 2b Le personnel enseignant

La distribution du personnel enseignant du public est à l'image de celle des élèves selon les statuts des établissements sauf que pour l'ordre établi, Dakar passe en tête avec 168 individus suivie de Thiès avec un effectif de 108 personnes. Cependant Saint-Louis, avec un effectif de 47, passe devant Ziguinchor qui n'en compte que 42. On remarque aussi que les femmes sont plus nombreuses dans les régions avec les plus grands effectifs. Au niveau national elles représentent près de 60 % du personnel.

**Graphique n° 3.5 : Répartition du personnel enseignant selon le sexe et par région**



## I-3 TAUX BRUT DE PRE SCOLARISATION (TBPS)

Le Taux Brut de Pré Scolarisation en 2005 est de 6,8 % au niveau global. Seules les régions de Dakar, Thiès, Ziguinchor et Saint Louis enregistrent des taux supérieurs à la moyenne nationale avec respectivement 13,2 %, 7,6 %, 10,5 % et 8,9 %. La valeur la plus faible du TBPS régional est celle de Kaolack avec 2,4 %.

**Tableau n° 3.1 : Taux Brut de Pré Scolarisation (TBPS)**

Académie	Effectif en 2005	Population scolarisable	TBPS en 2005
Dakar	31 910	242 254	13,2%
Diourbel	3 602	123 421	2,9%
Fatick	3 841	92 879	4,1%
Kaolack	3 151	132 104	2,4%
Kolda	2 297	106 987	2,2%
Louga	4 567	74 850	6,1%
Matam	960	31 564	3,0%
St Louis	5 496	61 910	8,9%
Tamba	3 869	68 747	5,6%
Thiès	12 513	164 535	7,6%
Ziguinchor	6 606	63 052	10,5%
<b>SENEGAL</b>	<b>78 812</b>	<b>1 162 303</b>	<b>6,8%</b>

Source : Portail de l'éducation - annuaire statistique préscolaire - élémentaire



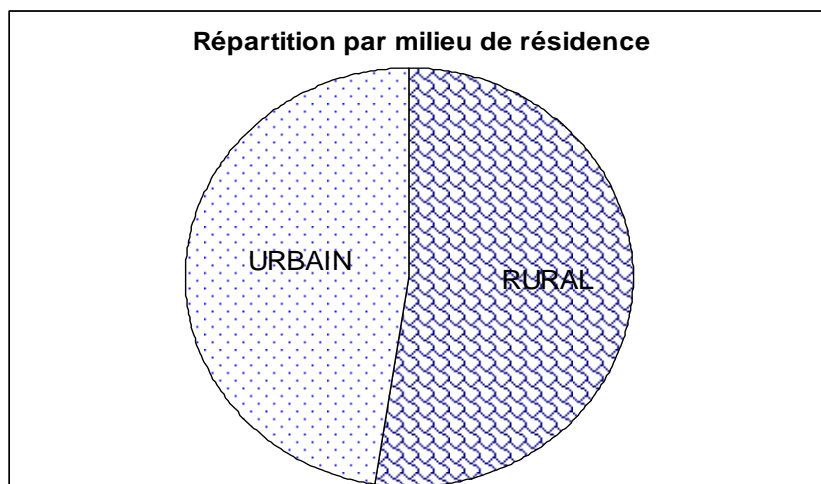
## II - L'ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire destiné aux enfants de 7 à 12 ans, est un jalon important du système scolaire. Il tire son importance de ses objectifs fondamentaux qui consistent à inculquer aux jeunes concernés les connaissances requises afin de permettre une bonne lecture, une bonne écriture, une bonne maîtrise de l'outil de calcul et surtout une bonne connaissance du milieu et des savoirs utiles pour vivre en communauté afin de préparer l'accès aux niveaux supérieurs. Officiellement l'âge d'entrée au Cours d'Initiation (CI) est de 7 ans mais depuis quelques années, la pratique montre que les enfants de 6 ans sont acceptés et même parfois des jeunes de 5 ans sont intégrés. Cette politique vise à améliorer les différents indicateurs notamment le taux de scolarisation.

Ainsi, pour l'année académique 2004–2005 l'éducation sénégalaise a enregistré un effectif de 1 444 163 élèves répartis sur tout le territoire national. La région phare est encore Dakar avec 23% suivie de Thiès avec 14 % et Kolda qui compte 11% du nombre total d'élèves. Par rapport à l'année scolaire précédente, on constate une progression relative de 4.4 %. Donc, on a un ralentissement de la croissance parce que les précédents taux de croissance des effectifs étaient 7.5 % et 7.4 % en 2002-2003 et 2003-2004.

Par ailleurs les élèves sont plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet on enregistre 760 181 élèves du milieu rural contre 683 982 pour le milieu urbain.

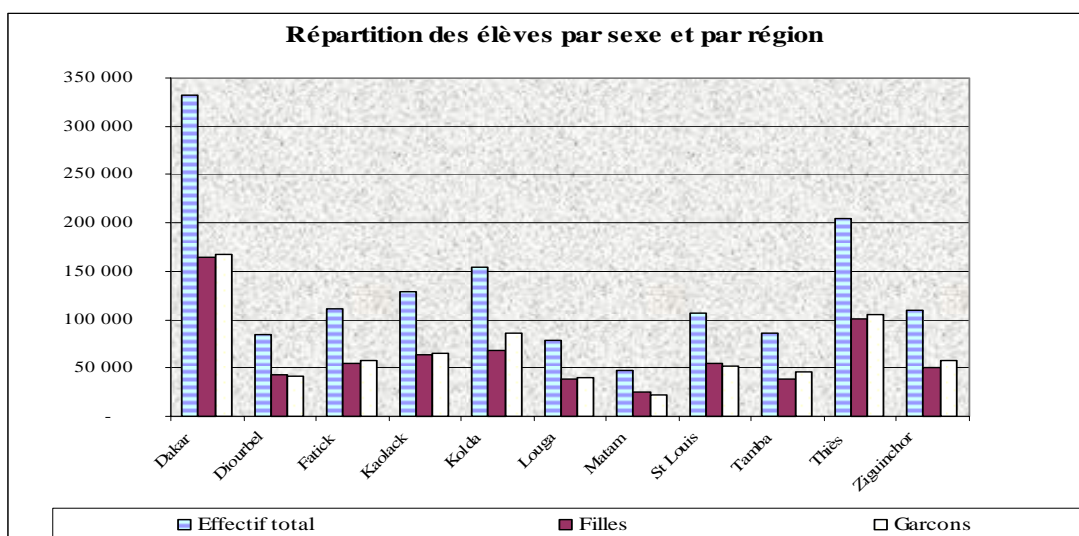
**Graphique n° 3.6 : Répartition des élèves par milieu de résidence**



### II- 1a Répartition par Sexe et par Âge

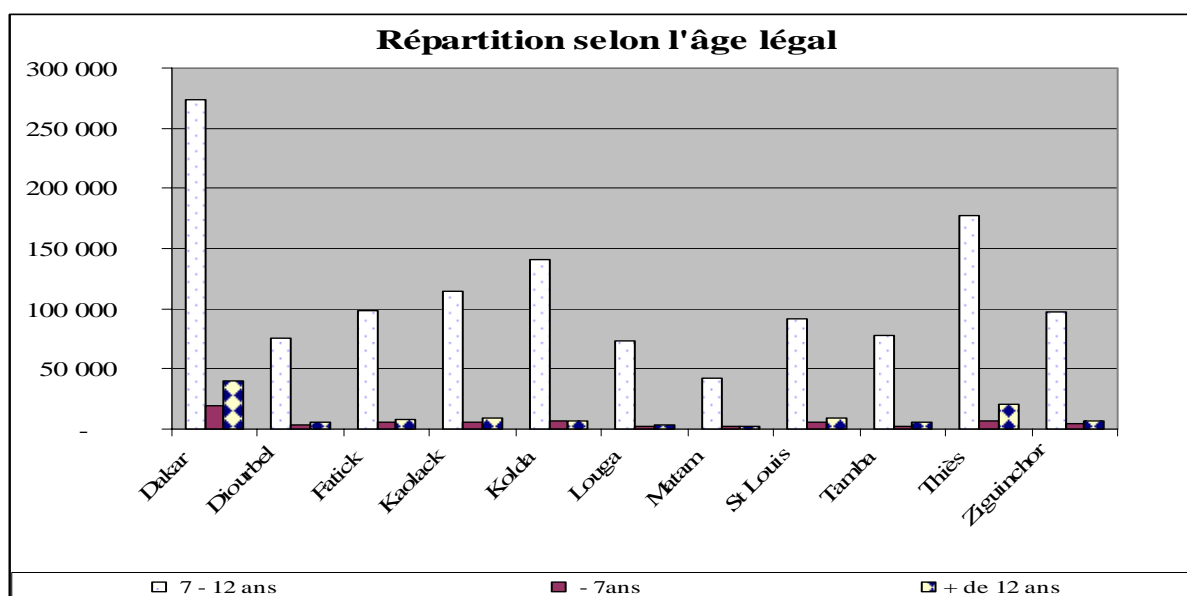
Dans l'ensemble les écarts entre les effectifs des garçons et des filles tendent à se réduire depuis quelques années. Mais force est de constater qu'il y a toujours plus de garçons (environ 51 %) que de filles. Cette supériorité numérique se ressent à travers les effectifs régionaux pour la plupart des régions, exceptées Matam avec près de 54 % de filles, Saint Louis (52 %), et Diourbel (51 %).

**Graphique n° 3.7 : Répartition des élèves selon le sexe et par région**



Selon les normes en vigueur, l'âge d'entrée en Cours d'initiation (CI) est fixé à 7 ans en 2005 et normalement un élève devrait terminer son cycle élémentaire à l'âge de 12 ans. La structure par âge des élèves révèle que 12,6 % des élèves sont en dehors de l'âge légal. Ces individus sont répartis en deux groupes les moins de 7 ans qui contribuent au pourcentage pour 4,50 % et le reste est constitué des élèves ayant dépassé les 12 ans. Au niveau des régions les élèves en avance sur leur cursus sont relativement plus nombreux dans la région de Dakar avec 29 % suivie de Thiès (11 %) et de Kolda (11%). Parallèlement, la distribution des élèves en retard par rapport au cursus normal suit le même ordre pour le niveau régional. Ce constat laisse penser que c'est un effet de taille qui est la conséquence de l'ordre établi avec les régions. En effet ces régions sont aussi les premières en terme d'effectifs.

**Graphique n° 3.8 : Répartition des élèves selon les groupes d'âges et par région**



## II-1b Répartition par Secteur

A l'image de tout le système éducatif, l'élémentaire tire une partie de son effectif du secteur privé. Pour l'année scolaire 2004- 2005, cet effectif qui porte sur 167 522 élèves représentent en terme relatif environ 11 % ; ce qui était l'objectif à atteindre du plan décennal à l'horizon 2010. La plus grande contribution à cet effectif est celle de la région de Dakar avec 62,7 % qui par ailleurs représente environ le tiers (31,6 %) de l'effectif des élèves de la région.

## II-2 INFRASTRUCTURES ET PERSONNELS ENSEIGNANTS

### II-2a Les infrastructures

Les infrastructures scolaires sont au nombre de 6460 sur toute l'étendue du territoire national. Elles peuvent être classées en trois grands types : le communautaire avec 0,02 %, le privé avec 10,28 % et le public qui est le plus répandu avec 89,71 %. La répartition au second degré montre que c'est dans la seule région de Dakar que le privé est plus développé en terme d'établissements sinon partout ailleurs le public dépasse les 90% des unités.

Les salles de classes utilisées dans le public s'élève à 26 107 dont 15,4 % localisées dans la région de Dakar ensuite 13,4 % à Thiès et respectivement 11 % et 10% à Kolda et Kaolack.

Le nombre moyen d'élèves par classe dans le secteur privé est partout inférieur à celui du public sauf dans les régions de Diourbel et de Louga où les effectifs moyens par classe dépassent largement même le niveau national qui est de 44 élèves par classe.

**Tableau n° 3.2 : Ratio nombre d'élèves / salle de classe selon le secteur et par région**

Nombre d'élèves par salle de classe			
Académie	Public	Privé	Total
Dakar	54	30	43
Diourbel	42	62	44
Fatick	42	32	42
Kaolack	44	36	44
Kolda	51	33	51
Louga	34	59	35
Matam	40	34	40
St Louis	43	32	43
Tambacounda	42	34	42
Thiès	52	39	50
Ziguinchor	51	34	49
SENEGAL	46	33	44

Source : Portail de l'éducation - annuaire statistique préscolaire - élémentaire

## II-2b Le personnel enseignant

Les effectifs des directions concernent le personnel de l'enseignant public. Au niveau national, le rapport de masculinité tourne autour de 22.6. Seules les régions de Dakar, St Louis et Louga compte des rapports qui lui sont inférieurs. Sinon partout ailleurs le personnel de direction est essentiellement formé d'hommes notamment à Kolda où on dénombre seulement 5 femmes pour plus de 750 hommes.

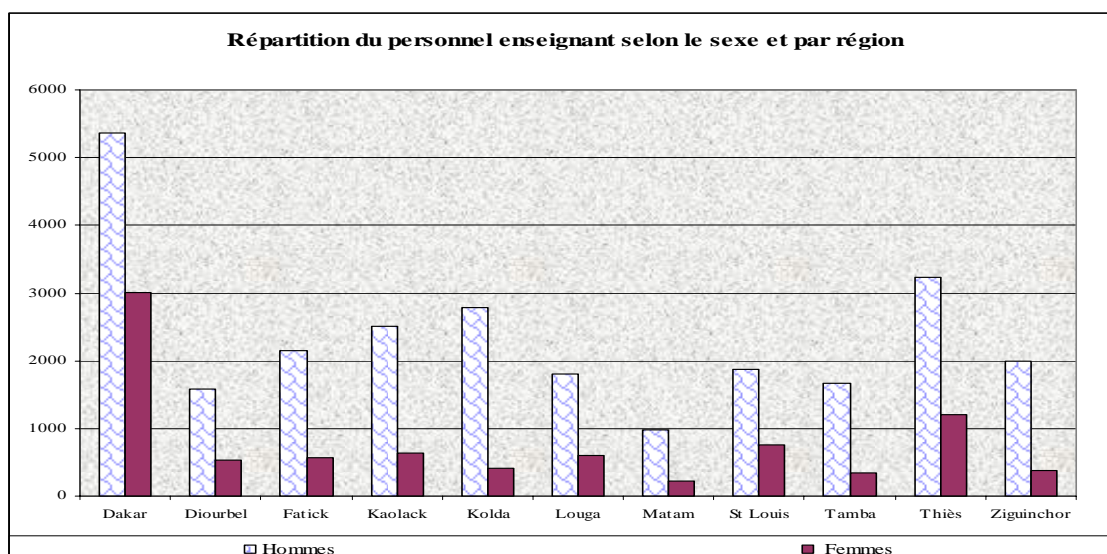
**Tableau n° 3.3 : Rapport de masculinité du personnel enseignant par sexe par région**

Académie	Total	Hommes	Femmes	Rapport de masculinité
Dakar	414	368	46	8,0
Diourbel	368	354	14	25,3
Fatick	488	481	7	68,7
Kaolack	604	586	18	32,6
Kolda	772	767	5	153,4
Louga	675	603	72	8,4
Matam	224	217	7	31,0
St Louis	486	455	31	14,7
Thiès	610	592	18	32,9
Tamba	583	572	11	52,0
Ziguinchor	303	298	5	59,6
<b>SENEGAL</b>	<b>5 527</b>	<b>5 293</b>	<b>234</b>	<b>22,6</b>

Source : Portail de l'éducation - annuaire statistique préscolaire - élémentaire

Relativement au personnel enseignant, dans l'ensemble, ce sont les hommes qui dominent encore la structure par sexe. Cette répartition est respectée que l'on soit dans le secteur privé ou public. En effet dans chacun des deux secteurs, le pourcentage maximum que représentent les femmes par région est atteint à Dakar avec près de 40 %. Mais au niveau global, la contribution des femmes représente près de 25 %. Elles sont un peu plus nombreuses dans le secteur privé où elles représentent 29%.

**Graphique n° 3.9 : Répartition du personnel enseignant selon le sexe et par région**



## II-3 TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Le TBS national montre que plus de 80 % de la population scolarisable est inscrite officiellement et suivent les programmes scolaires. Sur les sept (7) régions où le TBS régional est supérieur au TBS national, les deux premières ont des TBS qui dépassent les 100%. En effet, Kolda et Saint-Louis comptent bon nombre d'élèves hors tranche d'âge légal qui sont scolarisés d'où les TBS supérieurs à 100%. En même temps, on a la région de Diourbel qui enregistre le plus faible TBS avec juste un peu plus de 50 %.

**Tableau n° 3.4 : Taux Brut de Scolarisation par région**

Académie	Garçons	Filles	Total
Dakar	87,6	86,4	87,0
Diourbel	52,2	51,5	51,8
Fatick	74,6	76,0	75,3
Kaolack	57,2	55,0	56,1
Kolda	122,0	102,1	112,4
Louga	80,8	73,1	76,9
Matam	83,6	98,6	91,1
St Louis	100,4	108,1	104,2
Tamba	108,6	89,4	98,9
Thiès	86,8	83,2	85,0
Ziguinchor	106,8	100,0	103,5
SENEGAL	84,4	80,6	82,5

Source : Portail de l'éducation - annuaire statistique préscolaire - élémentaire

## III - LE MOYEN

L'enseignement moyen est un secteur important du système éducatif et concerne normalement les enfants de 13 à 16 ans qui devraient être dans les classes de sixième, cinquième, quatrième et troisième. Il a pour objectifs entre autre la poursuite de la formation à l'élémentaire notamment l'affûtage des méthodes d'analyse, de synthèse, de création, etc.

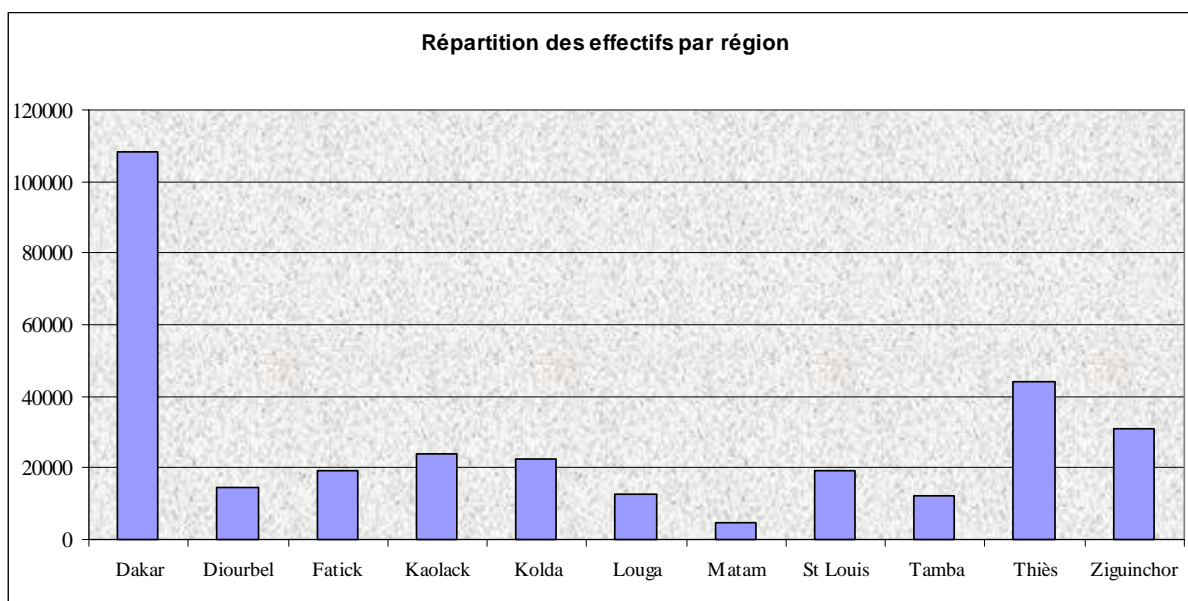
Il est sanctionné par un examen final en fin de cycle, le Brevet de Fin d'Etude Moyen (BFEM). Aucune information sur le personnel n'a pu être fournie car la répartition n'est pas disponible.

### III-1a Répartition géographique

Pour l'année scolaire 2004-2005, le Sénégal a enregistré 311 863 élèves dans le cycle moyen dont plus du tiers est à Dakar 34,7 %, 14,1 % à Thiès et 10 % Ziguinchor.

Les élèves sont beaucoup moins nombreux dans la région de Matam avec 1,4 % seulement. Cet effectif global a augmenté de 12,5 % par rapport à l'année académique précédente.

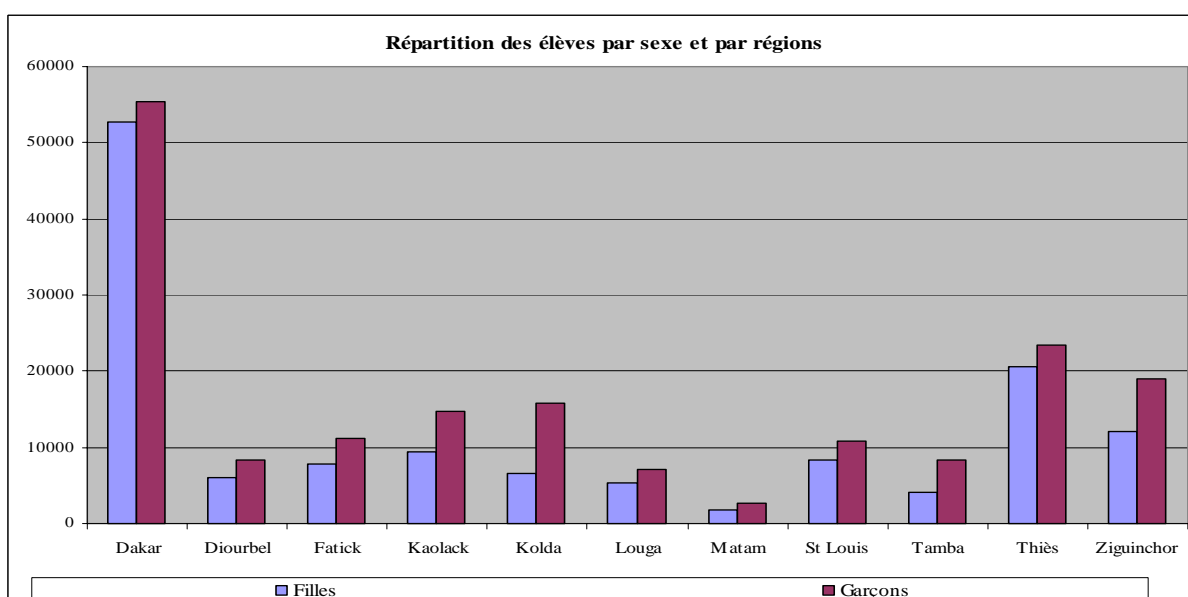
**Graphique n° 3.10 : Répartition des élèves par région**



### III-1b Répartition par Sexe et par âge

Globalement le rapport de masculinité est en faveur des garçons dans toutes les régions et aussi au niveau national. En effet, il est de l'ordre de 131 % pour l'ensemble de l'effectif et on note que c'est la région de Kolda avec près de 243% qui est en tête de fil, suivie de Tambacounda avec 203% et de Kaolack et Ziguinchor avec chacun 157%. Par contre à Dakar les filles sont beaucoup plus présentes puisque le rapport de masculinité y est de 105%. En conclusion, les garçons sont toujours plus nombreux que les filles dans le cycle moyen.

**Graphique n° 3.11 : Répartition des élèves selon le sexe et par région**



### III-1c Répartition par secteur

Les deux seuls secteurs comptés dans ce cycle sont le privé et le public. Le privé a enregistré un effectif qui représente environ 23 % du total. Cela montre encore que le secteur public, gère la plupart des élèves dudit cycle. Comme dans les autres cycles, la région de Dakar fournit la plus grande contribution avec près de 59,9% suivie de Thiès avec 12,4 % et de Ziguinchor avec 10,6 %. Par contre, Kolda enregistre la plus faible part de cet effectif en enregistrant seulement 1.5%.

**Tableau n° 3.5 : Répartition des élèves selon le secteur et par région**

Académie	Total	Privé	Public
Dakar	108 137	43 278	64 859
Diourbel	14 469	2 259	12 210
Fatick	19 057	1 956	17 101
Kaolack	24 031	2 793	21 238
Kolda	22 372	1 069	21 303
Louga	12 509	1 330	11 179
Matam	4 495	-	-
St Louis	19 228	1 810	17 418
Tamba	12 388	1 121	11 267
Thiès	44 116	8 990	35 126
Ziguinchor	31 061	7 628	23 433
<b>Sénégal</b>	<b>311 863</b>	<b>72 234</b>	<b>239 629</b>

Source : Portail de l'éducation - annuaire statistique moyen secondaire général

## III-2 INFRASTRUCTURES ET PERSONNELS ENSEIGNANTS

### III-2a Les infrastructures

On a recensé un nombre de 579 établissements relevant du cycle moyen avec 198 d'entre eux qui sont de type privé et les 381 autres qui sont publics. Bon nombre de ces établissements interviennent aussi dans le cycle secondaire.

L'ensemble de ces établissements totalise 5946 Groupes Pédagogiques (GP) répartis comme suit : 69.3 % pour le public et les 30.7 % restant pour le privé.

De fait on trouve un ratio de 40 élèves par GP dans le privé et de 58 dans le public pour une valeur moyenne nationale de ce ratio de 52 élèves par GP. Les effectifs par GP restent encore pléthoriques dans le public.

**Tableau n° 3.6 : Répartition des établissements selon le secteur et par région**

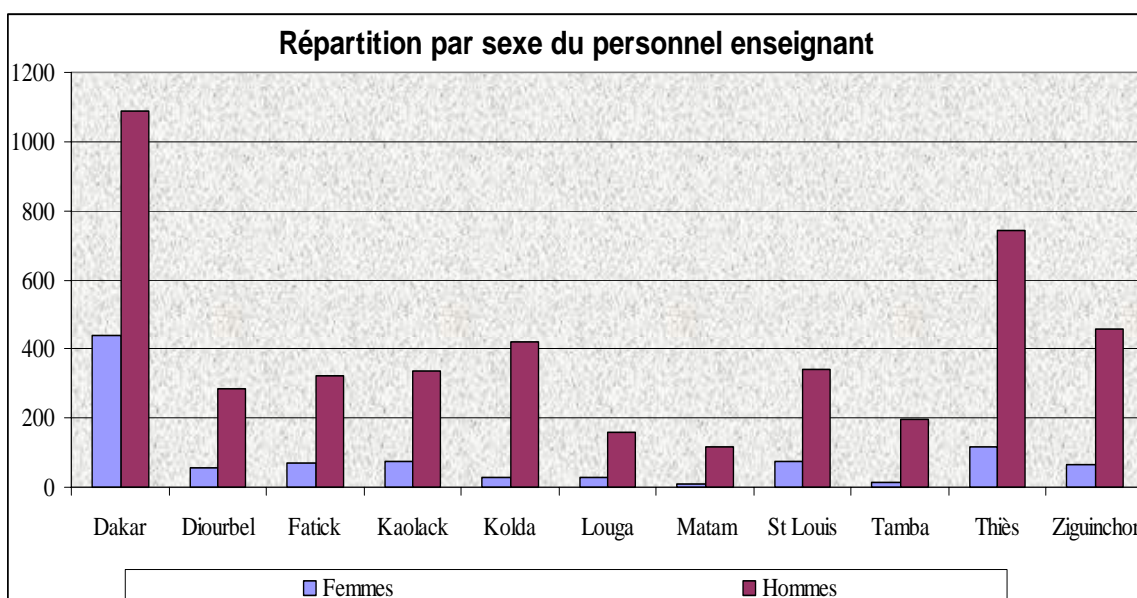
	Privé	Public	Total
Etablissements	198	381	579
Nombre de GP	1825	4121	5946
Effectifs	72234	239629	311863
Ratio élèves / GP	40	58	52

Source : Portail de l'éducation - annuaire statistique moyen secondaire général

### III-2b Personnel enseignant

Les établissements du moyen ayant le premier cycle uniquement emploient 5444 enseignants dont 18% de femmes. Dakar, Thiès et Ziguinchor regroupent plus de la moitié des effectifs ce qui correspond au classement suivant le nombre d'élèves. Louga et Matam comptent moins d'enseignants avec respectivement 3,5 % et 2,3 %.

**Graphique n° 3.12 : Répartition du personnel enseignant le sexe et par région**



### III-3 TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Le TBS national révèle que seulement moins du tiers de la population scolarisable au cours moyen est scolarisé. Pour les filles, ce taux encore plus bas tourne autour de 27 %.

**Tableau n° 3.7 : Taux Brut de Scolarisation par sexe au moyen**

	Population scolarisable	population scolarisée	TBS
Garçons	472 597	176 920	37,4%
Filles	505 887	134 943	26,7%
Total	978 484	311 863	31,9%

Source : Situation des indicateurs de l'éducation 2000-2005

### IV- LE SECONDAIRE GENERAL

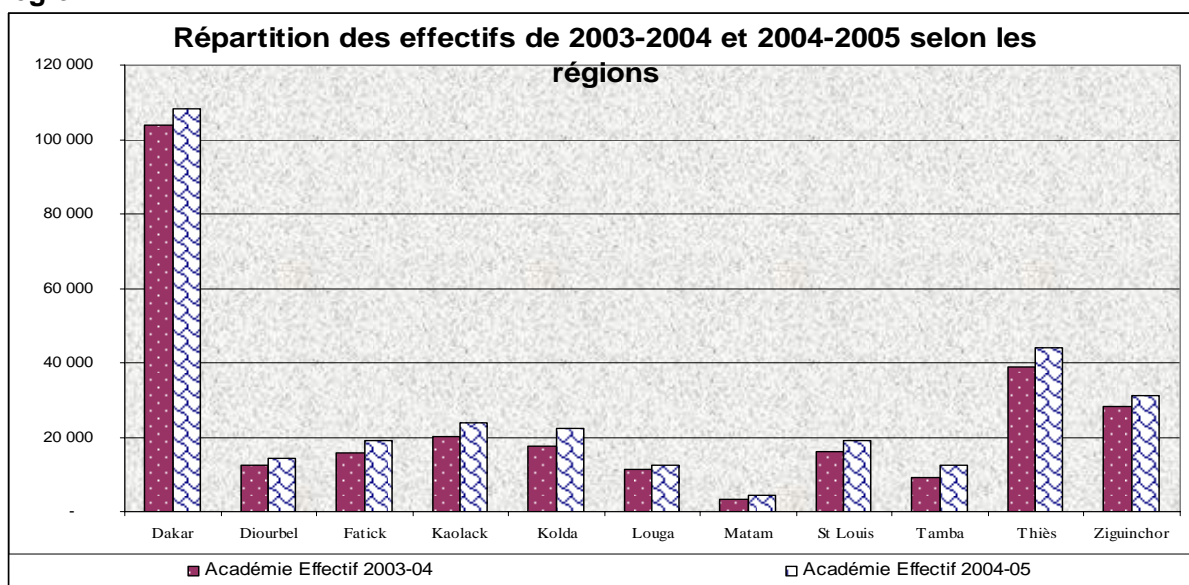
L'enseignement secondaire général comprend la seconde, la première et la terminale. Il offre deux séries d'études : une série littéraire « L », avec deux options (L1 ou L2) selon les langues étrangères et une série scientifique « S », avec deux options (S1 ou S2) regroupant soit les sciences économiques et expérimentales, soit les mathématiques. Les études sont sanctionnées par le baccalauréat.



### IV-1a Répartition géographique

On enregistre durant l'année scolaire 2004-2005 un effectif qui s'élevait à 89187 élèves dans le secondaire général à travers le pays ; ce qui représente un accroissement de l'ordre de 13,4% par rapport à l'année académique précédente. Dakar concentre encore la plus importante population cible avec un pourcentage de plus de 44 %. Elle est suivie de loin par les régions de Thiès et de Ziguinchor qui comptabilisent respectivement 14 % et 13 % de l'effectif global. Matam, avec 2 %, enregistre le plus faible nombre d'élèves dans le secondaire général.

**Graphique n° 3.13 : Répartition des élèves inscrits en 2003 -2004 et en 2004-2005 par région**



### IV-1b Taux Brut de Scolarisation

Le TBS global dans le secondaire général est de l'ordre 10%, ce qui montre la faiblesse de la scolarisation dans la tranche d'âge. Concernant les filles, le niveau est encore plus faible avec seulement 8%. contre 14% pour les garçons

**Tableau n° 3.8 : Taux Brut de Scolarisation par sexe au secondaire général**

	Population scolarisable	population scolarisée	TBS
Garçons	376 264	53 736	14,3%
Filles	440 438	35 451	8,1%
Total	816 702	89 187	10,9%

Source : Situation des indicateurs de l'éducation 2000-2005

## V- L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Il est destiné aux bacheliers, dans les universités et institutions supérieures de formation. Il comporte trois niveaux d'une manière générale qui sont le premier cycle, le second cycle et le troisième cycle.

Le premier va de la première année jusqu'à la deuxième année et est sanctionné par un Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) (suivant la spécialisation on parle de DUES ou DUEL). Le second cycle débute à partir de la troisième année ou année de licence et se termine en maîtrise ou quatrième année. Quand au troisième cycle, il débute en cinquième année avec le Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) et prend fin avec le doctorat. En marge de ce système, on doit noter que le système LMD (Licence Master Doctorat) est entré en vigueur depuis cette année académique. Par ailleurs, on observe une collaboration entre les établissements locaux et celles des pays d'Europe occidentale et d'Amérique du nord. Cette coopération engendre des échanges d'étudiants dans les deux sens. En outre, nos universités reçoivent beaucoup d'étudiants d'Afrique du Nord et d'Afrique francophone.

Le Sénégal a deux grandes universités : l'UCAD et l'Université Gaston Berger (UGB) et plusieurs écoles nationales telles que l'ENEA, l'ENTSS, l'ENDSS, l'ENCR, etc. Parallèlement, le système éducatif trouve en son sein bon nombre d'écoles supérieures et d'instituts privés.

### V-1a Effectifs étudiants

Pour l'année académique 2004-2005, l'effectif de l'UCAD a enregistré une hausse de 14,1 % et atteint 42 421 étudiants répartis dans les dix (10) instituts, écoles et facultés. Ainsi la FSLH concentre à elle seule 41 %, suivie de la FSUP qui totalise 17,6 % et de la FST avec 12,7 %. L'EBAD et le CESTI accueillent seulement 0,4% des effectifs.

**Tableau n° 3.9 : Répartition des étudiants de 2003/2004 et 2004/2005 selon les établissements d'accueil.**

ETABLISSEMENTS	2003/2004	2004/2005
CESTI	170	158
EBAD	183	190
ENS	815	930
ESP	719	889
FASEG	4 143	4 999
FLSH	16 100	17 583
FMPOS	4 231	4 592
FSUP	5 914	7 449
FST	4 692	5 376
INSEPS	225	255
<b>TOTAL</b>	<b>37192</b>	<b>42421</b>

Source : Direction de la réforme de l'enseignement supérieur

### V-1b Effectifs enseignants

Le personnel enseignant est en croissance dans son ensemble mais au niveau des établissements, la situation est diverse. En effet, on compte cinq établissements où il n'y a eu aucun changement au niveau effectif, deux pour lesquels le nombre d'enseignants a baissé, tandis que pour les six autres on note une augmentation du nombre d'enseignants.

**Tableau n° 3.10 : Répartition des effectifs d'enseignants de 2003-2004 et de 2004-2005 par établissement**

ETABLISSEMENTS	2003/2004	2004/2005
CESTI	12	13
EBAD	15	14
ENS	65	69
ESP	129	129
FASEG	54	56
FLSH	150	157
FMPOS	293	294
FSJP	71	71
FST	210	209
INSEPS	18	18
IFE	10	10
CLAD	6	6
IFAN/CAD	39	40
<b>TOTAL</b>	<b>1 072</b>	<b>1 086</b>

Source : Direction de la réforme de l'enseignement supérieur

## VI - EDUCATION NON FORMELLE

Le débat sur l'éducation concerne tous les segments de la population par conséquent les gouvernements ont obligations de créer des programmes éducatifs variés et novateurs. Ces programmes ont pour objectif entre autre de combler le vide pour les personnes sorties du système scolaire de manière précoce sans pour autant avoir maîtrisé les bases de l'éducation c'est-à-dire lire, écrire et comprendre. Ainsi les gouvernements ont mis en place des programmes susceptibles de répondre de manière concrète aux besoins en éducation des populations en marge du système formel.

Au Sénégal, le PDEF prévoit bon nombre d'actions en faveur des populations exclues du système formel notamment le programme d'alphabétisation qui prend en charge les 15 – 49 ans. Mais le problème majeur auquel est confronté le secteur depuis une dizaine d'année, est le manque de visibilité dans ce secteur. Pour le moment il est encore difficile d'avoir les statistiques nécessaires à l'évaluation et à la prise de décision. Depuis peu, on commence à « formaliser » le secteur de sorte à avoir quelques statistiques.

Les statistiques disponibles récapitulent dans le tableau suivant le nombre d'établissements de chaque type au niveau des régions. Dans chaque région on enregistre plusieurs structures.

**Tableau n° 3.11 : Répartition des établissements d'éducation non formelle recensés par région**

Académie	CAF	CAL	DAARA	ECB	TOTAL
DAKAR	121	151	20	27	319
DIORBEL	56	1	25	13	95
FATICK		150		10	160
KAOLACK	80		20	45	145
KOLDA	103			16	119
LOUGA	50	35		22	107
MATAM	241			15	256
SAINT-LOUIS	293			30	323
TAMBACOUNDA	189			30	219
THIES	29		15	7	51
ZIGUINCHOR	250			20	270
<b>TOTAL</b>	<b>1412</b>	<b>337</b>	<b>80</b>	<b>235</b>	<b>2064</b>

Source : Situation des indicateurs de l'éducation 2000-2005

## **CONCLUSION**

On constate une hausse des effectifs des élèves dans tous les cycles ce qui permet d'affirmer que les populations sont de plus en plus conscientes de la nécessité d'inscrire les jeunes. Le nombre d'enseignants a augmenté, de même que le nombre de salles de classe / de GP. Par ailleurs, l'effectif des filles augmente dans tous les cycles. Toutefois le rapport de masculinité reste toujours favorable aux garçons.